## Délégation Territoriale du Douaisis Commune de Marchiennes - 59375

## Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE	
I.1	Conservation du Patrimoine Eaux			
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	. Courant de Coutiches . Courant de la Forêt . Courant des Frenelles . Le Maraichon . Courant du Pont du Houblon . Le Râches . La Wacheux . Le Décours A.P.du 09/08/1972	Ddtm	
AS.1	CONSERVATION DES EAUX Servitude de protection des captages AEP	. Captage de PECQUENCOURT D.U.P.du 20/07/1983 . Captage de MARCHIENNES D.U.P.du 29/04/1986	Ars	
I.2	Conservation du Patrimoine Naturel			
AC.3	RESERVES NATURELLES REGIONALES Servitude de protection des réserves naturelles régionales	Réserve Naturelle du Pré des Nonnettes A.P. du 25/09/1990	Conseil Régional	
I.3	Conservation du Patrimoine Culturel			
AC.1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitude de protection des monuments historiques	. Borne au « Queviron » Ins.M.H.du 23/12/1926 . Ancienne abbaye Ins.M.H.du 17/05/1974 . Vestige ancienne abbaye d'Anchin Ins.M.H.du 30/05/1990 . Eglise Sainte Rictrude Ins.M.H.du 06/05/1992	Drac	
AC.2	SITES NATURELS ET URBAINS	Site des Marais de Marchiennes et Bois de Faux Ins.du 09/09/1992	Drac	
II.I	Utilisation de certaines ressources : énergie			
I.1bis	HYDROCARBURES LIQUIDES Servitude de protection des pipes-lines	Pipeline Liaison : CAMBRAI-ENVERS	Dreal	
I.4	ELECTRICITE Servitude de protection des lignes haute-tension	. Ligne électrique aérienne à 2 circuits : AVELGEM-MASTAING/AVELIN-MASTAING 400kV/225kV . Ligne électrique aérienne à 2 circuits : AVELIN-MASTAING 1&2 2X400 kV . Ligne électrique aérienne à 1 circuit : ORCHIES-TRAINEL 90kV	Rte	

## Délégation Territoriale du Douaisis Commune de Marchiennes - 59375

## Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE	
Utilisation de certaines ressources : énergie (suite)				
I.3	GAZ Servitude de protection des canalisations de transport de gaz	Canalisations: . MARCHIENNES-MARCHIENNES DN 80 . MARCQ EN OSTREVENT – BAISIEUX DN 500 . MARCQ EN OSTREVENT – ORCHIES DN 600	Grt Gaz	
I.5	PRODUITS CHIMIQUES Protection des conduites	Oxyduc : DENAIN-DUNKERQUE	Dreal	
II.2	Utilisation de certaines ressources : communications			
EL.5	CIRCULATION ROUTIERE Servitude de visibilité sur les voies publiques	Rue d'Elbret : 25/04/1895 et 28/01/1954	Conseil Général	
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	. Rue d'Elpret : 25/04/1895 . Rue Rombeau : 03/12/1902 . Rue de Lille : 28/12/1859 . Rue du Pont : 28/12/1859 . Rue Jean Jaurès : 20/08/1902 . Rue Pasteur : 20/08/1902 . Rue St Amand : 20/08/1902 . Route d'Orchies : 24/02/1900	Conseil Général	
Т.7	RELATIONS AERIENNES Servitude concernant les installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement	Commune située dans les limites d'un cercle de 24km centré sur les aérodromes de : CAMBRAI – EPINOY CAMBRAI -NIERGNIES	Base aérienne	
II.3 -	Utilisation de certaines ressources : télécommunication			
PT.2 LH	TELECOMMUNICATIONS Servitude de protection des Faisceaux Hertziens contre les Obstacles	Liaison Mons-en-Pévèle/Le mont Villers Pol/Dessus du pavé Décret du 06/11/1995	Anfr	
III -	Salubrité			
INT1	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune	

Pour les adresses des gestionnaires, voir liste ci-jointe